

## La décentralisation en marche

L'actualité de juillet a été marquée par le referendum en Corse (voir notre article ci-après) et par l'adoption de deux lois organiques :

- la loi qui organise l'expérimentation par les collectivités territoriales,

- la loi qui autorise le referendum local pour les communes, les départements ou les régions.

Mais les deux lois organiques les plus importantes concernant la décentralisation restent à venir : celle qui organisera le transfert des compétences aux régions (donc à Lyon pour ce qui nous concerne !) et celle qui en fixera les modalités financières, c'est-à-dire la réforme de la fiscalité locale.

Si la Savoie n'a pas été capable d'obtenir le statut de Région avant que ces lois n'aient été votées, alors, elle sera pour longtemps encore territoire soumis et dépendant, sans aucune existence dans l'Europe des régions de demain.



## Monsieur Raffarin, pour votre décentralisation, commencez donc par la Savoie !

**N**ous avons le plaisir de vous adresser le n° 1 du bulletin d'information de notre mouvement. L'objectif unique qui nous anime est de nous constituer en groupe de pression pour faire aboutir l'idée de la création d'une Région Savoie à part entière (région unidépartementale par fusion des deux départements).

Pour cela, nous avons publié en juin dernier le « Livre blanc pour la création de la Région Savoie » ainsi que le n° 0 du présent bulletin. Un site web a été ouvert à l'adresse <http://www.regionsavoie.com>

Notre mouvement s'appuie sur :

- la volonté décentralisatrice du gouvernement ;
- la réforme de la Constitution (le 17 mars 2003) qui permet la création de nouvelles régions par fusion de départements et légitime totalement notre action ;
- le projet du gouvernement qui a proposé une réforme pour la Corse qui conviendrait bien à la Savoie ;
- la volonté manifestée, le 5 décembre dernier, par le vote massif (95%) des élus de nos deux départements, de s'éloigner de la région Rhône-Alpes ;
- le soutien d'un très grand nombre de maires qui approuvent notre action ;
- le soutien de cinq parlementaires sur huit qui sont disposés à déposer un projet de loi en ce sens.

Le livre blanc expose dans le détail le Projet de cette future Région Savoie, sa viabilité, son organisation et alerte les Savoyards sur le risque majeur qu'il y

aurait à rester dans Rhône-Alpes ; en effet, toutes les compétences nouvelles données aux régions le seront à Lyon ; des compétences aujourd'hui assurées par nos conseils généraux seront transférées à Lyon.

Les deux départements ne seront plus que des guichets administratifs chargés de distribuer les aides sociales et le RMI et d'entretenir les routes.

**E**n septembre 2002, nous avons dit à Jean-Pierre Raffarin qu'il lui fallait un exemple concret de réussite pour vendre sa réforme de la décentralisation et que, pour cela, il valait mieux commencer par la Savoie que par la Corse. Nous n'avons pas été entendus mais les faits nous ont donné raison.

En lui adressant dernièrement le « Livre blanc », nous lui avons dit qu'il n'était pas trop tard pour mener une action gagnante avec les Pays de Savoie.

Le présent bulletin paraîtra tous les mois et sera diffusé par mail et par courrier. Vous pouvez vous abonner (c'est gratuit par mail). Nous donnerons la parole aux acteurs de Savoie qui veulent s'exprimer sur ce sujet ; nous y ferons aussi le compte rendu de l'actualité liée à la décentralisation et aux évolutions politiques qui ne manqueront pas de se produire en Pays de Savoie notamment.

*Claude Barbier (président)  
et Noël Communod (porte-parole)*

# **Les stratégies personnelles de nos grands élus conduiront-elles la Savoie, une nouvelle fois, à se contenter des miettes ?**

**L**es données régionales semblent s'éclaircir. Les velléités successives de messieurs Barnier puis Gaymard pour prendre la présidence de Rhône-Alpes sont restées au pied des murailles de la capitale des Gaules.

Les Lyonnais ont tranché : s'ils acceptent la candidature Perben pour reprendre la ville de Lyon, il n'est pas question que la région Rhône-Alpes tombe entre les mains d'un Savoyard. Elle restera UDF et lyonnaise.

## **La contre-offensive d'Anne Comparini**

Dans cet objectif, madame Comparini a sillonné la Savoie en profondeur depuis quelques mois ; elle a largement utilisé les « rencontres économiques » et les moyens de la région pour mener campagne. Il faut dire qu'elle a su écouter nos arguments (ce que n'ont pas voulu faire nos grands élus savoyards) et qu'elle en a déduit ce qu'elle devait faire : lâcher du lest à la Savoie et occuper le terrain laissé libre par des élus savoyards absents.

Elle a organisé une réunion discrète avec nos présidents de conseils généraux consentants pour lister les compétences que la région Rhône-Alpes pourrait déléguer à l'Assemblée des Pays de Savoie.

Elle a occupé le terrain en implantant une agence de propagande à Aix-les-bains, en promettant aux agences économiques départementales qu'elles conserveraient des bureaux en Savoie (lorsque les compétences décisionnelles seront reprises par Lyon), en prenant l'initiative d'un accord Piémont/Rhône-Alpes par-dessus la tête et dans le dos des Savoyards... bref elle a compris tous nos arguments et construit une stratégie offensive pour les contrer.

Ainsi, comme nous l'annonçons depuis un an, dès que la loi sur les compétences régionales sera votée, nos deux départements devront se contenter des miettes qui seront octroyées par notre nouvelle suzeraine à l'Assemblée des Pays de Savoie devenue un succédané de Région, mais bien pitoyable !

Nous apprenons par ailleurs qu'une séance privée sur le thème « Territorialisation & décentralisation » est prévue au conseil général de Savoie le 26 septembre. Hasard du

calendrier ou machiavélisme, c'est précisément la date à partir de laquelle il ne sera plus possible d'organiser un référendum (six mois avant les élections régionales). Ouf, soupirera M. Vial !

## **Un scénario gagnant**

Mais avec toutes ces péripéties, notre proposition de réagir vite en proposant un texte de loi pour la création de la Région Savoie prend toute sa valeur. Nous disons qu'il s'agit en fait d'une chance pour nos grands élus qui se revendiquent sans cesse de la Savoie (soyons clairs : Michel Barnier et Hervé Gaymard). La création de la Région Savoie assurerait à l'un d'entre eux la présidence d'une région ; la vie serait certes rendue un peu plus dure à ces Lyonnais si ingrats, privés qu'ils seraient des importantes ressources savoyardes (un quart du PIB) et qui auraient à prouver qu'ils sont capables à eux seuls de conserver leur région sans le vote savoyard !

Voici un scénario où la Savoie aurait tout à gagner !

Dans le scénario inverse, elle aura tout à perdre : elle deviendra vassale de Lyon qui aura alors acquis les compétences régionales nouvelles et elle aura perdu toute chance d'exister dans le concert des régions européennes qui se dessine. Nous voyons bien comment Lyon, sans attendre, discute directement avec Turin en passant allégrement par-dessus nos têtes. Ceci n'est qu'un aperçu de ce qui nous attend !

Si la Savoie veut un avenir, il faut que nos élus fassent bloc, petits et grands, pour donner à notre région le statut institutionnel qu'elle mérite depuis longtemps, tout autant que la Corse à laquelle le gouvernement l'a proposé.

## **Pourquoi ce qui est possible pour la Corse ne le serait-il pas pour la Savoie ?**

**D**ès le mois de septembre 2002, dans un livre qu'il venait de publier, (« La Région Savoie, en 2004, c'est possible ! »), Noël Communod écrivait une « lettre ouverte » à monsieur Raffarin ; il lui recommandait de ne pas faire de la Corse le fer de lance de son projet de décentralisation car le risque était trop grand ; il lui disait aussi que la Savoie serait un bien meilleur terrain d'expérimentation pour créer une région unidépartementale réussie.

La décentralisation est en effet un bon projet pour la France ; or, elle a été brocardée sur les pancartes des manifestants en juin et rejetée par le referendum corse en juillet.

Nous disons cependant qu'il n'est pas trop tard pour redorer le blason de cette réforme indispensable à la France en faisant de la Savoie son fer de lance. L'ensemble de nos propositions en ce sens sont consignées dans le « Livre blanc pour la création de la Région Savoie » que l'association « La Région Savoie, j'y crois »<sup>(1)</sup> vient de publier.

En application de la Constitution, modifiée pour cela le 17 mars dernier, il est désormais possible de fusionner deux départements pour créer une région unidépartementale. C'est la solution que le gouvernement a proposée à la Corse. C'est donc une solution parfaitement légale et constitutionnelle qui n'est pas applicable qu'à la Corse. Dans le « Livre blanc » nous démontrons que, parmi toutes les solutions possibles pour que la Savoie s'émancipe enfin de Rhône-Alpes (rappelons que 95% des conseillers généraux des deux départements ont voté en ce sens le 5 décembre dernier), la seule viable est la création d'une Région Savoie unidépartementale par fusion des départements de Savoie et de Haute-Savoie.

Au nom du principe de l'égalité de traitement des territoires, les Pays de Savoie trouvent là un argument supplémentaire pour demander que la Constitution puisse s'appliquer à leur territoire.

Le Gouvernement n'a plus aucune raison légale de s'opposer à une demande de la majorité des élus de Savoie d'organiser un referendum. Il n'aura plus aucune raison de refuser à la Savoie ce qu'il a proposé pour la Corse.

En effet, l'argument premier avancé par M. Sarkozy pour défendre son projet de loi sur la Corse a été « la mise en cause récurrente et inacceptable de la légalité en Corse ». Suffit-il donc de poser des bombes pour obtenir un statut particulier? Cela n'a jamais été l'état d'esprit des Savoyards. Pourquoi donc les Corses seraient-ils traités hors la République ?

En conclusion, il apparaît que la solution retenue par le gouvernement pour la Corse d'une Région unidépartementale serait la plus efficace et la plus pertinente également pour la Savoie.

Sa mise en œuvre serait beaucoup plus simple qu'en Corse, plus performante et elle pourrait servir de modèle de simplification administrative à d'autres régions françaises.

Il ne manque plus que le sursaut politique de nos élus savoyards pour transformer l'essai ! Dans les mois qui viennent, notre association va continuer à expliquer ce magnifique projet aux Savoyards pour qu'ils s'en saisissent et poussent leurs élus à agir enfin. Il s'agit d'un véritable Projet de territoire ; c'est de la politique au sens noble du terme.

<sup>(1)</sup> « Livre blanc pour la création de la Région Savoie » - juin 2003 - 200 pages - 15,25€ - édité par l'association « La Région Savoie, j'y crois ! » BP 2 - 74540 Viry

## **Pourquoi l'idée d'une Région Savoie dérange ?**

Par les multiples contacts que les membres de notre association ont avec d'autres Savoyards, il apparaît souvent que l'idée d'une Région Savoie dérange.

**1. Tout d'abord, il est vrai que ce serait un véritable changement et que tout changement fait peur.**

**2. Ensuite, la confusion règne souvent dans les esprits entre notre projet et celui des indépendantistes de la Ligue savoissienne ; nous constatons que la quasi totalité des Savoyards a une crainte viscérale de voir se dérouler dans nos pays de Savoie des actions indépendantistes violentes à l'image de la Corse.**

**Il faut souvent quelques phrases d'explication pour dissiper le mal-entendu.**

**3. Tout changement institutionnel vient nécessairement modifier le rôle et le poids respectif des institutions en place. L'inquiétude des fonctionnaires territoriaux est pourtant sans fondement puisque de nouvelles compétences seront à exercer en Région Savoie.**

**4. Enfin, le Projet de Région Savoie dérange surtout ceux, parmi les élus, qui se servent de la Savoie comme tremplin pour leur carrière personnelle, soit à Paris, soit à Lyon.**

**Il appartient donc à notre mouvement de dissiper ces craintes et de surmonter ces obstacles pour mener à bien ce Projet noble de création d'une Région Savoie à part entière.**

## Position des acteurs en Savoie

La réforme institutionnelle indispensable à la Savoie se fera par et avec la majorité des élus, maires et conseillers généraux, qui finiront bien par secouer leurs jugs.

Tous nos sondages montrent qu'une majorité d'entre eux est favorable à la Région Savoie mais que, pour des raisons diverses, ils ne peuvent pas l'exprimer librement (peur de se retrouver au ban du conseil général, crainte du préfet, peur de perdre une subvention pour leur commune ou leur canton...).

Les pressions sont nombreuses sur eux.

C'est pour cette raison que nous appelons tous les élus qui sont prêts à s'affirmer à se regrouper en une association des élus favorables à la création de la Région Savoie. Le risque qu'ils prennent n'est pas très grand puisqu'ils sont majoritaires et donc... du bon côté si la loi de la majorité existe encore !

C'est maintenant que le sursaut est indispensable. Contactez-nous.

# Le projet "Région Savoie" vous intéresse ?

## Pour comprendre les vrais enjeux

du projet de création d'une Région Savoie, vous pouvez commander le "Livre blanc pour la création de la Région Savoie" (vous le trouverez aussi en librairie au prix de 10 €).

### Bon de commande du Livre Blanc

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Commande exemplaire(s) du Livre blanc à 10 € l'unité, soit : €.  
(si expédié par voie postale, 15,25 € l'unité)

Souhaite recevoir une facture

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de l'association "La Région Savoie, j'y crois !", BP 2 - 74540 VIRY



## Recevez gratuitement par mail le bulletin

Si vous souhaitez recevoir le présent bulletin par mail, inscrivez-vous sur notre site web – si vous le souhaitez par courrier, adressez un chèque de 8 € (pour 11 numéros) à notre association.

## Pour adhérer à l'association

Si vous souhaitez vous investir davantage et participer aux travaux de l'association, adhérez en adressant votre cotisation à l'association : 15 €.

Si vous souhaitez mieux savoir quels sont les objectifs et moyens de notre mouvement, consultez notre site web : <http://www.regionsavoie.com>

Adresse de l'association « La Région Savoie, j'y crois ! » : BP 2 – 74540 VIRY